

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 658 accordant une permission d'un mois à M, Chaumont.

n° 658

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
26 juin 1948

Numéro JO  
n° 6 du 30/06/1948

Date du numéro  
30 juin 1948

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** la demande en date du 17 juin 1948 de M. Chaumont (Louis), ingénieur adjoint des travaux publics

**Vu** l'avis favorable du chef du service des travaux publics.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Une permission d'absence d'un mois pour en jouir en Erythrée est accordée à M. Chaumont (Louis), ingénieur adjoint de 3e classe des travaux publics.

#### Art. 2

— La présente décision, qui aura effet pour compter du 15 juillet 1948, sera oubliée et communiquée partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**